

Paris, le 30 novembre 2017,

## Trophée environnemental de la flotte fluviale : 5 bateaux récompensés

*HAROPA - Ports de Paris a lancé en 2016 le trophée environnemental de la flotte fluviale destiné à récompenser les bateaux de marchandises et de passagers les plus performants sur le plan environnemental. Les prix ont été remis le 29 novembre lors du salon RIVERDATING, aux cinq bateaux lauréats : Sandre (CFT), Thalès (SCAT), The B (Global River Cruises), Isabelle Adjani (Bateaux Parisiens) et BASTILLE (Batobus).*

- **Un audit pour évaluer la performance environnementale**

Le trophée de la flotte fluviale proposé en partenariat avec le **Comité des Armateurs Fluviaux**, la **Chambre nationale de la batellerie artisanale** et **Voies navigables de France**, offre à quatre catégories de bateaux la possibilité d'être récompensés :

- Bateau de marchandises (bateau isolé)
- Bateau de marchandises (appartenant à une flotte)
- Bateau promenade
- Bateau avec restauration et/ou hébergement

Ce trophée fluvial s'inspire de la démarche ESI (Environmental Ship Index), déployée sur les ports HAROPA depuis 2012, et qui encourage les armateurs à réduire les émissions de polluants atmosphériques de leurs navires.

Les bateaux candidats au trophée de la flotte fluviale sont audités selon une grille qui comporte les thèmes suivants :

- La préservation de la qualité de l'air, les économies d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre,
- La protection du milieu aquatique,
- La gestion des déchets,
- La lutte contre les nuisances lumineuses et sonores,
- Le management environnemental, notamment l'obtention de la norme ISO 14001.

L'audit, dont le coût est pris en charge par HAROPA – Ports de Paris, permet aux bateliers et aux compagnies d'améliorer la connaissance de leur bateau et de bénéficier de recommandations pour accroître leur performance environnementale.

- **Les lauréats de l'édition 2016**

Les lauréats de l'édition 2016 sont les suivants :

Bateau de marchandises (bateau isolé)

- 1<sup>er</sup> prix : Le lauréat est le bateau « **Thalès** » - coopérative **SCAT**

Bateau de marchandises (appartenant à une flotte)

- 1<sup>er</sup> prix : Le lauréat est le bateau « **SANDRE** » de la compagnie **CFT**

Bateau promenade

- 1<sup>er</sup> prix : Le lauréat est le bateau « **Isabelle Adjani** » de la compagnie **Bateaux Parisiens**

- 2<sup>e</sup> prix : Le lauréat est le bateau « **BASTILLE** » de la compagnie **Batobus**  
Bateau avec restauration et/ou hébergement
- 1<sup>er</sup> prix : Le lauréat est le bateau « **The B** » de la compagnie **Global River Cruises**

**HAROPA – Ports de Paris, la Chambre nationale de la batellerie artisanale, le Comité des Armateurs Fluviaux et la Ville de Paris ont ainsi remis un trophée et une prime allant de 4 000€ à 10 000€ aux cinq lauréats.**



*Catherine RIVOALLON, présidente du Conseil d'administration de HAROPA – Ports de Paris, remettant l'un des cinq trophées*

Lors de cette première édition, de nombreux points forts ont été constatés parmi les bateaux candidats, tels que la motorisation hybride, le suivi des consommations de carburant, des mesures permettant de réduire les consommations d'énergie ou encore l'isolation phonique de la cale et des moteurs.

La performance environnementale nécessite néanmoins une démarche d'amélioration continue. C'est pourquoi certains thèmes seront également amenés à progresser comme la transmission des informations sur les émissions de CO<sub>2</sub>, les mesures de prévention des pollutions ainsi que des améliorations sur la gestion et la traçabilité des déchets.

- **Le lancement de l'édition 2017**

Suite à cette première édition prometteuse, HAROPA – Ports de Paris, acteur de la transition énergétique et de la croissance verte, souhaite encourager davantage de compagnies et de bateliers faisant escale sur ses ports à candidater à la deuxième édition du trophée environnemental de la flotte fluviale.

Pour cela, rendez-vous sur le site <http://www.haropaports.com/fr/paris/environnement/trophee-environnemental-de-la-flotte-fluviale> afin de compléter le règlement et la fiche d'inscription.

**La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 28 février 2018.**

## Contacts Presse

Marine CHAUMON +33 (0)1 40 58 28 74 – +33 (0)7 85 94 - [marine.chaumon@haropaports.com](mailto:marine.chaumon@haropaports.com)